

Actifs et non-actifs âgés

SOUS les auspices de l'Institut d'études et d'action démographiques des régions Nord et Picardie (IDEAD), trois journées d'études viennent d'être consacrées aux problèmes de population, actuels et pressants, dans la Communauté (1).

Des divers exposés, nous retiendrons ici celui de M. Bourgeois-Pichat sur l'évolution du rapport non-actifs/actifs en France, de 1900 à 1970. C'est là un thème que nous avons abordé plusieurs fois dans « Population et Sociétés » (2) ; son actualité, car il est intimement lié à l'âge et aux conditions de la retraite, et l'originalité du travail justifient ce choix.

Nous ne reviendrons pas sur la méthode utilisée par le démographe pour calculer le rapport des non-actifs aux actifs, en passant par la notion des « taux pleins d'activité » tirés des recensements successifs, car elle a été longuement explicitée dans nos études antérieures sur ce sujet.

La grande originalité de la recherche de M. Bourgeois-Pichat est qu'elle permet de distinguer, dans l'évolution de ce rapport entre non-actifs et actifs, la part qui revient à différents facteurs : modifications du taux plein d'activité, arrivée au travail, plus tardive du fait des changements dans la scolarisation, prise plus fréquente et plus précoce

(1) Figuraient au programme, entre autres sujets, le coût de la santé, les problèmes sociaux des personnes âgées, l'emploi, le chômage, les reconversions, les migrations internes et extérieures, l'aménagement spatial ; ces thèmes firent l'objet dans les trois villes d'Amiens, Roubaix et Lille, de dix-huit communications très enrichissantes et de fructueuses discussions entre les spécialistes des Six.

(2) « Structures d'âge et retraites » traitées dans les trois numéros : 26, 29 et 33.

de la retraite (pour des raisons légales ou coutumières), enfin vieillissement démographique qui se traduit par l'augmentation de la proportion des gens âgés dans la population.

Sans être un spécialiste, on saisit d'emblée que le pourcentage des actifs diminue lorsque les jeunes vont plus longtemps et plus nombreux à l'école, à l'université et lorsque les gens âgés avancent leur retraite. On comprend également que la proportion des retraités augmente si le pourcentage des gens âgés croît et s'ils cessent de travailler plus tôt. Mais l'important est de mesurer ces phénomènes, le débat étant d'habitude plus affectif que rationnel.

Au recensement de 1968, on dénombrait environ 20 442 000 actifs des deux sexes. Or, selon les normes de travail du début du siècle, on aurait décompté, en 1968, compte tenu de la population totale et de sa structure d'âge, 26 429 000 actifs. Comment expliquer cette différence ? La prolongation des études équivaut au retrait du travail de 2 706 000 jeunes ; la variation du taux plein (1) d'activité correspond à une diminution de 932 000 autres actifs ou plutôt d'actives car ce facteur n'agit quasiment pas sur les effectifs masculins ; enfin, les prises de retraite en plus grand nombre, et plus tôt, équivalent à une diminution de 2 349 000 actifs.

L'auteur démontre également que l'abaissement de cinq ans de l'âge actuel de la retraite aurait

(1) Je rappelle qu'il s'agit du taux maximum d'activité calculé par génération ; il se situe pour la vie active masculine entre 45 et 50 ans. Le taux d'activité est la proportion des actifs dans la population totale ou dans la même tranche d'âge ou dans la même génération.

diminué, en 1968, la population active de 1 128 000 unités, la ramenant ainsi à 19 310 000 (1).

Une étude analogue sur le nombre des inactifs âgés (qui comporte les veuves non actives comptées chacune pour une demi-unité puisque la législation leur attribue la moitié de la retraite du mari), aboutit aux données suivantes : en 1968, le nombre de ces inactifs âgés de 65 ans et plus (hommes et femmes anciennement actives, plus veuves n'ayant pas été « actives » comptées pour la moitié de leur effectif) aurait été de 5 657 000 personnes. Le chiffre correspondant calculé selon les normes d'inactivité du début du siècle n'aurait été que 3 278 000. Enfin, l'abaissement de la retraite à 60 ans (dans les conditions expliquées à la note (1)) porterait le chiffre des inactifs de 5 657 000 à 6 963 000.

Nous voici donc devant six chiffres (tableau I) qui mesurent pour 1968 l'effectif de la population active et des non-actifs âgés selon les conditions de travail de 1900, de 1968 et selon celles qui découleraient en 1968 d'un abaissement de cinq ans de l'âge de la retraite.

Tableau I

Variation de l'effectif des populations actives et des personnes âgées à charge, due aux modifications des normes de travail, depuis 1900 (en milliers)

	Actifs	Non-actifs	
		Nbr. absolu	Pour 100 actifs
Normes de travail en 1900	26 429	3 278	12,4
Normes de travail en 1968	20 338	5 657	27,8
Avec abaissement de cinq ans de l'âge de la retraite	19 310	6 963	36,1

Pour mieux lire le rapport non-actifs âgés/actifs, on peut ramener tous ces chiffres à 100 actifs, ce qui donne 12,4 personnes à charge selon les normes de travail de 1900, 27,8 selon les données réelles de 1968 (2) et 36,1 avec un abaissement de cinq ans de la retraite pour les anciens travailleurs et les femmes veuves n'ayant pas travaillé.

(1) M. Bourgeois-Pichat ne fait pas ce calcul en arrêtant le travail de tous les actifs à 60 ans, comme nous l'avons fait dans nos études ; il suppose que la même proportion de gens continuerait de travailler après 60 ans, comme il advient aujourd'hui, au-delà de 65 ans. En somme, il abaisse, pour tous les actifs, de cinq ans l'âge de prise de la retraite ; le couperet au travail à 60 ans alourdit évidemment la charge des non-actifs.

(2) Les régimes de retraites en France fonctionnant par catégories socio-professionnelles (salariés, cadres, agriculteurs, mineurs...), dont les structures d'âge et les normes de travail sont différentes, aucun de ces régimes n'a ce rapport qui s'applique seulement à l'ensemble de la population active française.

Une étude identique à celle menée sur les recensements de 1901 et de 1968, pour les années 1946, 1954 et 1962, permet de suivre l'évolution de ces rapports non-actifs âgés/actifs ; la projection en 1985 (grâce aux perspectives de population active de l'INSEE) précise les tendances. La méthode suivie par l'auteur qui permet, en outre, de distinguer dans cette évolution ce qui revient aux diverses causes évoquées (tableau II) fournit ces renseignements.

Tableau II

Personnes âgées à charge pour 100 actifs

	1900	1946	1954	1962	1968	1985
A charge	7,8	12,7	20,0	24,5	27,8	32,0
Avec retraite à 60 ans		18,3	25,9	32,3	36,2	38,8
Décomposition des variations :						
Viellissement de la population et modifications du veuvage						
Prolongation des études ..		2,1	3,6	4,4	4,6	4,4
Nouveaux actifs		0,4	0,7	1,4	1,4	1,2
Généralisation de la retraite aux anciens travailleurs ...		0,1	0,2	0,2	0,2	-0,2
Veuves		2,2	7,3	10,2	13,2	18,2
		0,1	0,4	0,5	0,6	0,6
Total par rapport à 1900 ..		4,9	12,2	16,7	20,0	24,2

Ce tableau signifie qu'aux normes de travail de 1900, on aurait eu pour 100 actifs, 7,8 non-actifs à charge, 12,7 en 1946, 20,0 en 1954, 24,5 en 1962, 27,8 en 1968 et que, toutes choses égales, il y en aurait 32,0 en 1985. Le tableau distingue également les sources de ces modifications, la plus importante étant la généralisation de la retraite pour les anciens travailleurs (13,2 en 1968 pour le passage de 7,8 à 27,8) alors que le vieillissement de la population masculine et féminine, y compris les variations du veuvage, n'intervient que pour 4,6 (2,8 + 1,8). La prolongation des études n'accroît la charge (par réduction du nombre des actifs) que de 1,4 non-actifs pour 100 actifs.

Le graphique (p. 3) permet de saisir la part des divers facteurs dans l'accroissement de la charge (1). Le principal est la généralisation de la prise de retraite qui résulte à la fois des législations et des mœurs. A ce propos, on notera avec l'auteur de l'étude que les conséquences contraignantes d'une législation s'appliquant à des phénomènes d'essence démographique jouent dans la durée ; les législateurs de 1945, et a fortiori ceux de 1936, n'imaginaient probablement pas la charge pour les actifs, trente ans plus tard, des mesures prises. Or, cette contrainte est positive dans la mesure où, sans briser la mécanique économique, elle l'oblige à trouver une réponse au problème posé ; la rapidité des progrès de la productivité, depuis deux décennies, a certainement été accrue par la pression des politiques sociales. Le risque apparaît

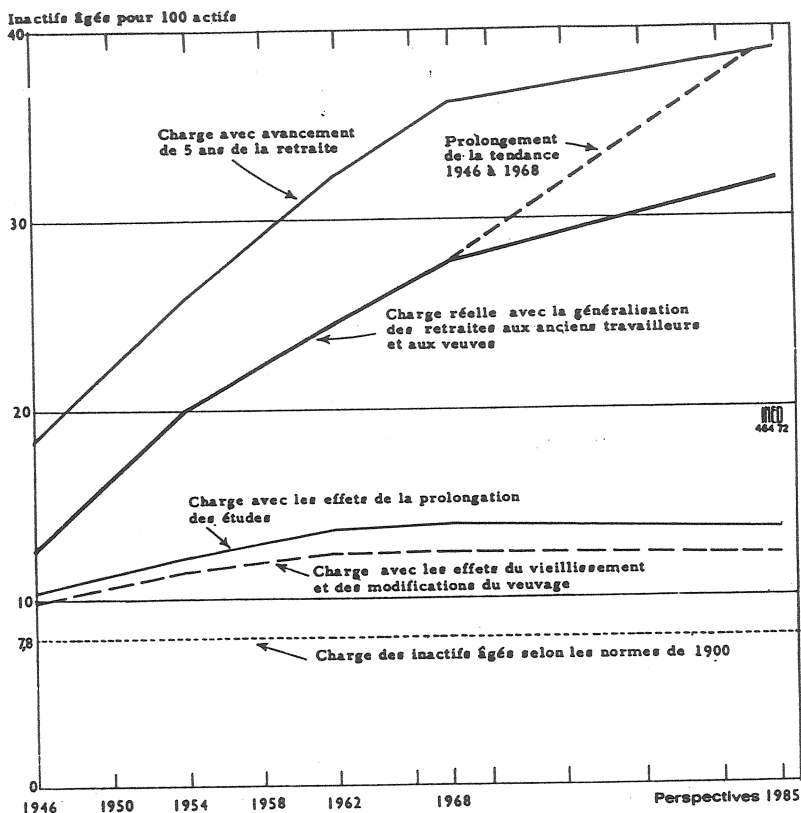
(1) On remarquera que ni le vieillissement de la population, ni la prolongation des études ne modifient beaucoup la charge d'ici à 1985.

lorsque la contrainte est telle qu'elle provoque la rupture de l'appareil économique. La partie haute du graphique montre les conséquences d'un abaissement de cinq ans de l'âge de la retraite ; dans l'instant, en 1968, l'effet est assez brutal puisqu'il équivaut à accroître la charge pour 100 actifs de 27,8 à 36,2 non-actifs âgés, mais le simple prolongement de la tendance 1946 à 1968 (trait tireté) parfaitement assumée par l'économie française

depuis près de vingt-cinq ans, montre que dès 1985, toutes choses égales, l'économie supporterait cet âge de cessation du travail comme elle le fait actuellement pour l'âge de 65 ans. La nature ne fait pas de saut, mais elle s'adapte ; les sociétés humaines sont probablement astreintes aux mêmes impératifs.

P. LONGONE.

Inactifs âgés pour 100 actifs



longue, les chromosomes de souris ; en recherchant quelles activités biochimiques sont perdues par l'hybride lorsqu'il a éliminé tel ou tel chromosome humain, on peut localiser les gènes correspondant à ces activités. En quelques années, de nombreux gènes ont ainsi pu être affectés à tel ou tel chromosome : une revue des résultats obtenus vient d'être faite au cours d'un symposium de la Société européenne de génétique humaine, à Amsterdam. Plusieurs participants ont exprimé leur certitude d'obtenir, avant un an, une carte chromosomique comportant au moins un gène sur chacune des 23 paires de chromosomes.

A. JACQUARD.

COMPARAISONS INTERNATIONALES

Les étrangers et la natalité allemande

Nous avons montré (1) que parmi toutes les courbes de natalité européennes sur le déclin, celle de la République fédérale allemande baissait particulièrement puisque le pays n'assure plus le remplacement de ses générations. Un récent article d'une revue allemande (2) sur l'évolution des naissances et des mariages depuis 1960, compte tenu de la nationalité des parents, permet de voir que la natalité serait plus faible encore sans l'importante contribution des étrangers.

Dans le tableau 1, nous avons regroupé pour les années 1960 à 1970 le nombre des mariages selon la nationalité des époux et les naissances totales selon la nationalité du père et de la

(1) *Population et Sociétés*, No 39 « Natalités comparées ».

(2) *Wirtschaft und Statistik* 2, 1972.

GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE

Carte chromosomique de l'homme

Un des objets de la recherche génétique est de définir l'emplacement des divers gènes sur les chromosomes, de dresser ce que l'on appelle la « carte chromosomique ». Grâce à d'innombrables croisements entre des mouches ayant des caractères héréditaires bien définis, il a été possible de localiser quelques dizaines de gènes sur les quatre paires de chromosomes de la célèbre drosophile ; mais pour

l'homme, chez qui de telles expériences ne peuvent être pratiquées, quelques gènes avaient pu être situés sur le chromosome X lié au sexe, on ne savait pratiquement rien sur les 22 autres paires.

Une étrange découverte faite en 1969, vient de provoquer un bond en avant dans ce domaine : les cellules de deux espèces différentes, par exemple, de souris et d'hommes peuvent, dans certaines conditions, fusionner pour former des cellules hybrides douées de propriétés biochimiques ; si se trouve que progressivement les chromosomes humains sont éliminés de quatre cellules ; seuls subsistent, à la

mère (1). Le graphique, à double échelle pour être plus lisible, met en relief la diminution importante des naissances de couples allemands et l'accroissement sensible des naissances de couples mixtes ou étrangers (de 13 129 à 72 110). Et pourtant, le nombre des mariages d'Allemands avec des membres des forces armées étrangères a diminué fortement (de 6 000 en 1960 à 2 389 en 1970). En revanche, la croissance rapide de l'immigration étrangère, depuis que le mur de Berlin et la coupure physique entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest interdisent toute migration intra-allemande Est-Ouest, s'est traduite par une augmentation des mariages entre étrangers (1 625 en 1960 et 8 199 en 1970) et des mariages d'Allemands avec des étrangères (3 800 et 10 152 respectivement) alors que celui des Allemandes avec des étrangers diminue légèrement.

Il semble en outre que la fécondité des couples étrangers soit sensiblement plus forte que celle des Allemands. La revue *Wirtschaft und Statistik* remarque dans sa conclusion qu'en ne comptant que les naissances de mères étrangères, l'excédent des naissances sur les décès des étrangers en 1970 représente plus de la moitié de l'excédent total des naissances sur les décès en Allemagne et qu'on peut facilement prévoir que pour l'année 1971, la population purement allemande n'aura quasiment pas de croissance naturelle.

P. L.

(1) Pour les naissances illégitimes de mère allemande, nous avons supposé qu'elles se répartissaient en naissances de père allemand ou de père étranger dans la proportion des naissances légitimes de père allemand ou étranger.

A nos lecteurs et abonnés

Pour des motifs d'ordre administratif, nous ne pouvons accepter, en règlement de l'abonnement à *Population et Sociétés*, que des chèques postaux ou des chèques bancaires libellés à l'ordre de : "M. le Régisseur des recettes de l'I.N.E.D."

Tableau I
Naissances selon la nationalité des parents

Années	Nombre de mariages entre		Naissances totales légitimes et illégitimes de parents	
	Allemands	Etrangers ou mixtes	Allemands	Etrangers ou 1 étranger
1960	500 362	21 083	955 500	13 129
1961	506 215	23 686	996 368	16 319
1962	504 150	26 490	996 856	21 690
1963	479 187	28 457	1 025 879	28 244
1964	475 258	30 924	1 030 157	35 280
1965	460 034	32 094	1 001 282	43 046
1966	449 339	35 223	999 027	51 318
1967	448 711	34 390	965 395	54 064
1968	413 988	30 162	918 204	51 621
1969	414 562	32 024	845 386	58 070
1970	411 514	32 996	738 698	72 110

Traduction graphique du tableau I

